

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2019

=====

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 17 JUIN, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 11 juin 2019, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt sept, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, M. EL GHARIB, Adjoints, M. CHEVREAU, Mme CLISSON-RUSEK, Mme PEPIN, Mme BARBAUT, Mme LE JEAN, Mme AWONO, M. NICOLAS, M. HAYAR, Mme DANWILY, M. VAN PRADELLES, M. SIMONIN, Mme CLAUDIC, M. LOREC, M. THYSS, M. HERTZ, Mme THIBAUT, Mme MAURICE, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois.

ETAIENT REPRESENTES :

M. ANCELIN par Mme SPIERS, M. BEAUFILS par Mme LANGLAIS, Mme CORVEE-GRIMAULT par Mme AWONO,

ETAIT EXCUSE:

M. THELLIEZ

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 30

M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 51 avec un pouvoir en sa faveur remis par M. DELRIEU
M. ANCELIN, absent à l'ouverture arrive à 21h36

Mme CLISSON-RUSEK quitte la séance à 19 heures 30 et donne pouvoir à M. DONATH
M. THYSS quitte la séance à 21 heures 41 et donne pouvoir à M. LOREC
M. EL GHARIB quitte la séance à 21 heures 51 et donne pouvoir à Mme SCHOELLER
M. SIMONIN quitte la séance à 21h58 et donne pouvoir à Mme DANWILY

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité Madame LE JEAN en qualité de secrétaire de séance

APPROUVÉ à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 18 février 2019

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

VOEU

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité le vœu pour le maintien des classes à Bourg-la-reine

AFFAIRES GENERALES

2. **DÉSIGNÉ**, au scrutin secret, avec 22 voix en sa faveur, Monsieur NICOLAS en tant que correspondant de la Défense suite à la démission de Monsieur Gaëtan DE LAMBILLY (votes : M. NICOLAS : 22 voix; M. LETTRON : 6 voix ; votes blancs : 2)
3. **DÉSIGNÉ**, par vote à main levée à l'unanimité, avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme CLAUDIC, M. BONAZZI et M. BONAZZI pour M. DELRIEU), 1 abstention (M. RUPP) et 2 personnes ne participant pas au vote (M. LOREC et M. THYSS) Monsieur RUPP, en tant que représentant au sein de la Commission Locale d'Information relative aux installations nucléaires de base suite à la démission de Monsieur Gaëtan DE LAMBILLY
4. **DÉSIGNÉ**, au scrutin secret, avec 22 voix en sa faveur, Madame SCHOELLER pour siéger au Conseil de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale (votes : Mme SCHOELLER : 22 voix ; Mme THIBAUT : 10 voix)

FINANCES

5. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) le compte de gestion 2018
6. **APPROUVÉ** avec 10 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme CLAUDIC, M. LOREC, M. THYSS, M. BONAZZI et M. BONAZZI pour M. DELRIEU) le compte administratif 2018
7. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme CLAUDIC, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) et 2 abstentions (M. LOREC et M. THYSS) l'affectation des résultats de l'exercice 2018 au Budget Primitif 2019
8. **APPROUVÉ** à l'unanimité une décision modificative n°1 au budget 2019

AFFAIRES SOCIALES

9. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. LETTRON) et 6 abstentions (Mme BROUTIN, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme CLAUDIC, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) l'adhésion de la Ville à la Centrale d'Achats du Groupement d'Intérêt Public « RESAH » concernant la fourniture de denrées alimentaires dans les crèches collectives municipales

AFFAIRES SCOLAIRES

10. **APPROUVÉ** avec 5 abstentions (M. HERTZ, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) la modification des modalités d'inscription et de tarification de l'activité Cap Sports
11. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de partenariat à signer entre la Ville de Bourg-la-Reine et la Ville de Sceaux définissant le montant des frais scolaires et périscolaires entre les deux villes, la prise en charge des enfants réginauburgiens scolarisés en classe ULIS ou UPE2A ainsi que les modalités de scolarisation concernant les enfants du centre d'hébergement jardin du monde scolarisés en UPE2A dans la commune de Sceaux

12. **APPROUVÉ** à l'unanimité la fixation du taux de participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'Institut Notre-Dame au titre de l'année 2018/2019
13. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) la fixation du taux des bourses communales d'études pour l'année scolaire 2019/2020
14. **APPROUVÉ** à l'unanimité les nouvelles modalités de calcul du quotient familial
15. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention pour l'organisation d'activités physiques et sportives dans le cadre des enseignements réguliers à taux minimum d'encadrement à signer entre la Ville, l'ASBR et l'Education Nationale

URBANISME

16. **APPROUVÉ** avec 10 voix contre (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme CLAUDIC, M. LOREC, M. THYSS, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) et 1 abstention (M. SIMONIN) le projet de décision de déclassement par anticipation du domaine public, de l'immeuble communal sis 4 – 6 Villa Maurice, de cession de charges foncières sur ce terrain à la société FRANCE HABITATION du groupe Action Logement, en vue de la construction de logements locatifs sociaux et en accession, et d'autorisation à donner à ces sociétés de déposer une demande de permis de construire sur ce terrain
17. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet de cession de l'immeuble du 33 rue Oger à la SEML Sceaux Bourg-la-Reine Habitat en vue de la réalisation de logements sociaux et du projet de convention de mandat de gestion dans l'attente de la régularisation de la cession
18. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'incorporation d'un bien sans maître, cadastré section M n°114, au droit du 30, rue Auguste Demmler, dans le domaine privé de la commune
19. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet d'échanges de terrains sans soulte avec la résidence Panorama - Plaisance

DEVELOPPEMENT DURABLE

20. **APPROUVÉ** à l'unanimité la Charte Villes et Territoires « sans perturbateurs endocriniens »
21. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention d'engagement avec le SMBVB (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre) relative à la seconde opération ZéroPhyto destinée à améliorer et valoriser les démarches de gestion des espaces verts sans produits phytosanitaires déjà en place, et à introduire les pratiques de déneigement alternatif

TRAVAUX

22. **APPROUVÉ** avec 4 abstentions (M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) la convention financière entre la Ville et l'Association Syndicale des Propriétaires du Lotissement « Le Clos Saint-Cyr » relative aux études et travaux d'enfouissement des réseaux dans le Clos Saint Cyr, domaine privé
23. **APPROUVÉ** avec 10 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme CLAUDIC, M. LOREC, M. LOREC pour M. THYSS, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) les conventions à conclure avec le Département des Hauts-de-Seine en vue de la réalisation et de l'entretien d'un plateau traversant entre la place de la Gare et la rue René Roedel
24. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de participation financière à l'investissement et l'exploitation entre la Ville et Ile-de-France Mobilités pour la mise en place de l'opération VELIGO à Bourg-la-Reine

RESSOURCES HUMAINES

25. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de mise à disposition d'un salarié de droit privé entre la Ville de Bourg-la-reine et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile de France (FRMJC IDF)
26. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'accord définitif collectif pour le télétravail
27. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour des emplois permanents de la ville

Fait à Bourg-la-Reine, le 18 juin 2019



Le Directeur Général des Services
Jacques DEBAILLEUL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Debailleul', written in a cursive style.